



Formation continue des animateurs et directeurs en Accueils Collectifs de Mineurs 2019

INTITULÉ	S'interroger sur la protection de l'enfant et sur la posture éducative adaptée
Public	Animateurs et directeurs
Nombre de places	12
Durée	3 heures
Date	Lundi 27 mai OU mercredi 25 septembre
Lieux	DDCSPP Belfort
Organisation de la journée	9h-12h
Intervenant(s)	N.Delaitre (CRIP90) + E.Ménissier (DDCSPP)

Objectifs de la formation

- connaître le Pôle Protection de l'Enfance du Conseil Départemental ainsi que la CRIP et ses missions
- avoir des éléments de connaissance sur les notions d'enfance en danger, maltraitance...
- savoir comment agir en cas de constat d'une situation préoccupante
- être sensibilisé à la question des Violences Éducatives Ordinaires et leurs conséquences sur le développement des enfants
- connaître le cadre légal relatif à la posture éducative attendue aujourd'hui au sein de la famille et en accueil collectif
- réfléchir à des objectifs pédagogiques et actions concrètes pour une posture éducative adaptée sur son accueil

Contenu/méthode

Méthode : alternance d'apports et de temps d'échanges

Une grande partie du contenu sera alimenté par vos expériences et pratiques. Il sera réfléchi et discuté en grand groupe.

Contenu :

- Présentation du Pôle Protection de l'Enfance du Conseil Départemental et de la CRIP
- Définitions et cadre légal
- Définitions et échanges autour des VEO Violences éducatives ordinaires, dont :
 - Châtiments corporels
 - Violences psychologiques (Douce violence)
- Apports sur les conséquences des VEO sur le développement des enfants (notamment au regard des dernières découvertes en neurosciences)
- Définition et échanges autour de la maltraitance institutionnelle
- La posture éducative adaptée et les interdits
- Ce que dit la loi
- Responsabilité de l'équipe pédagogique
- Les moyens et outils pour agir sur sa pratique et son accueil
- Petit temps de travail : réfléchir à la déclinaison concrète d'un objectif de posture éducative bienveillante en actions